

Grandes cultures

Picardie



N° 27 09 Août 2016

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

- **MAIS** : Stade majoritaire floraison femelle. Populations de pucerons faibles. Vol des pyrales en légère baisse, apparition des premières larves.
- **BETTERAVES** : La progression des maladies du feuillage se poursuit. Toutes les parcelles ont atteint le premier niveau, second niveau atteint cette semaine. Des symptômes d'Aphanomyces sont observés en culture.

MAÏS

Stade : L'ensemble des parcelles est au stade floraison femelle.

Cette semaine, 6 parcelles de maïs ont été observées.
L'ensemble des parcelles est au stade floraison femelle.

Pourquoi noter la date de floraison femelle ?

En maïs fourrage, il est nécessaire de bien cibler le stade de récolte. Ensiler trop tôt a pour conséquence un manque à gagner en rendement et en qualité (teneurs en matière sèche et en amidon) et peut entraîner des pertes par jus au silo. Ensiler trop tard peut provoquer des défauts de conservation suite à des difficultés de tassement (appareil végétatif desséché).

La floraison femelle (sortie des soies), est le premier indicateur de la précocité de la parcelle. Une plante est fleurie quand elle présente au moins une soie. Une parcelle est fleurie quand 50% des plantes ont atteint ce stade. Noter la date de floraison femelle permet de déterminer la semaine prévisible de récolte des maïs fourrage.

Rappel : il faut 600 à 650 degrés-jour base 6 depuis la floraison femelle pour atteindre le stade 32% MS. Une deuxième estimation sera à réaliser fin août par observation du remplissage des grains pour estimer l'avancement de la culture et préciser la semaine optimale de récolte.

Pucerons :

Cette semaine, 2 espèces de pucerons sont observées sur le réseau (4 parcelles observées) :

Dép	Communes	stade	Nombre de pucerons par plante	
			<i>Metopolophium dirrhodum</i>	<i>Sitobion avenae</i>
02	QUINCY-BASSE	24	-	-
02	SAINT EUGENE	23	0	-
02	ERLON	23	1-10	-
02	ROGNY	23	1-10	1-10
02	CLASTRES	23	11-50	1-10
80	AIRAINES	23	-	-
95	AVERNES	23	-	-

- *Rhopalosiphum padi*, n'est pas signalé dans le réseau.

Aucune observation ne dépasse les différents seuils indicatifs de risque.


Analyse de risque :

Les populations de pucerons restent faibles. Trois parcelles signalent la présence de nombreuses larves de coccinelles.





Rappelons que la présence d'auxiliaires sur une parcelle peut suffire au contrôle des populations de pucerons.

Maintenir cependant la surveillance d'une éventuelle présence de *Rhopalosiphum padi* (puceron noir) qui peut porter des préjudices conséquents en s'attaquant aux panicules et aux jeunes épis durant la période de floraison. Les colonies importantes peuvent provoquer l'avortement des grains récemment formés diminuant le rendement à la récolte.

Le tableau ci-dessous décrit les pucerons qui peuvent être présents dans les maïs, ainsi que les seuils indicatifs de risque.

Pucerons	Description	seuils indicatifs de risque
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Couleur vert très foncé à noir avec une zone caractéristique rougeâtre à l'arrière de l'abdomen. Forme globuleuse. Taille inférieure à 2 mm.</p>	<p>Plus de 10 pucerons ailés/plante avec formation de colonies d'aptères, avant 6 feuilles ; puis au moment de la floraison mâle : une panicule sur 2 colonisée.</p>

Source : AGPM

 <p>Coccinelle sur soie de maïs (C. GAZET, CA 59-62)</p>	 <p>syrphe adulte (C. GAZET, CA 59-62)</p>
 <p>araignée et puceron (C GAZET, CA 59-62)</p>	 <p>Larve de coccinelle (C. GAZET, CA 59-62)</p>

Pyrale :

Réseau de piégeage :

Cette semaine, 6 pièges à phéromones ont été relevés. Trois d'entre-eux enregistrent des captures qui sont plus faibles. On note toutefois un pic de 18 captures dans le secteur de Saint Eugène (02).

3 parcelles du réseau présentent des pontes,

Département	Lieux	Capture	Capture	Capture	Capture	Capture	Capture
		semaine 27 5 juillet 2016	semaine 28 12 juillet 2016	semaine 29 19 juillet 2016	Semaine 30 26 juillet 2016	Semaine 31 02 août 2016	Semaine 32 09 août 2016
80	AIRAINES	0	-	-	-	16	-
02	ERLON	3	-	12	20	13	2
02	ROGNY	0	-	2	3	3	-
80	MARESTMONTIERS	1	6	6	3	-	0
02	CHIVY-LES-ETOUVELLES	0	0	0	-	-	-
02	CLASTRES	0	0	9	3	0	0
80	FOURCIGNY	0	0	-	0	-	-
02	SAINT-EUGENE	1	5	-	3	5	18
60	BORNEL	1	0	0	-	0	-
80	COTTENCHY	-	2	3	1	-	-
80	VIGNACOURT	-	0	0	0	-	-
02	QUINCY BASSE	-	13	20	12	1	1
02	LEURY	-	-	0	2	-	-
95	AVERNES	-	-	-	-	1	0



Pyrales capturées par un piège à phéromone (P. CAMPION)

Suivi des pontes :

Afin de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade « chenille baladeuse », il faut suivre l'évolution des pontes en observant attentivement la face inférieure des feuilles à proximité de la nervure principale, où les papillons déposent leurs œufs. Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaquettes dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1cm.

Cette semaine, seule la parcelle de Quincy-Basse (02) signale des pontes ainsi que des attaques de larves:

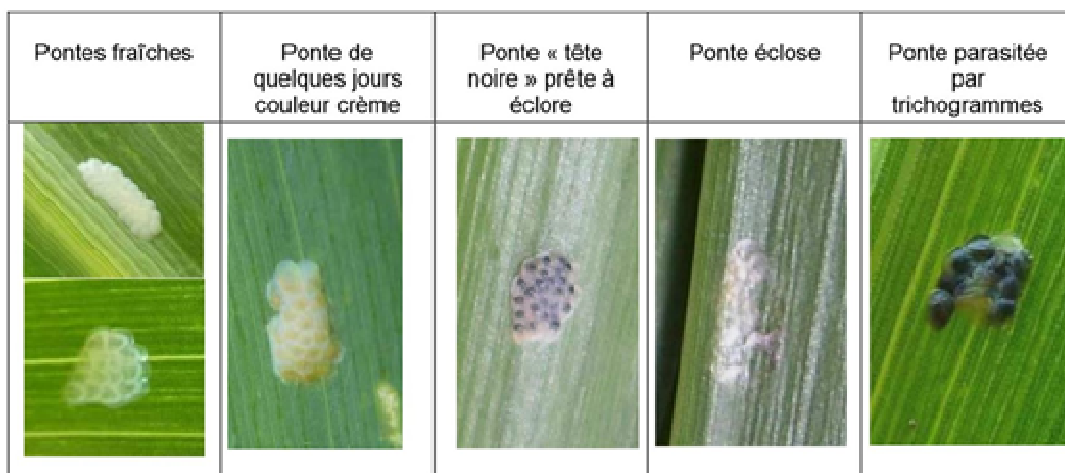
Département	Lieux	Pontes fraîches	Pontes totales	Plantes attaquées
02	QUINCY-BASSE	2%	7%	3%

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Réseau de piégeage :

Cette semaine, 6 pièges à phéromones ont été relevés. Trois d'entre-eux enregistrent des captures. Les captures sont plus faibles cette semaine. On note toutefois un pic de 18 captures dans le secteur de Saint Eugène (02).

Cette semaine, 3 parcelles du réseau présentent des pontes



Source : BSV Franche Comté

Rappel : L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours selon les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Analyse de risque :

Le vol des pyrales semblent légèrement diminuer cette semaine avec des captures plus faibles. Cependant, les premières attaques de larves sont signalées. Il est important de poursuivre la surveillance des pontes et du vol.

Rappelons que les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- le stade ponte fraîche, propice au lâché de trichogrammes.
- le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale**, dans le BSV Grandes cultures N° 19.

BETTERAVES

Les observations ont été réalisées du 3 au 9 août.

Ravageurs:

Des pontes de pégomyies sont observées sur 20 % des parcelles observées. Quelques galeries apparaissent sur les parcelles observées, sans jamais dépasser le **seuil de nuisibilité qui est, dès la couverture du sol, de 50 % des plantes avec galeries et présence d'asticots.**

Les noctuelles défoliatrices sont également présentes très ponctuellement sans dépasser le seuil indicatif de risque qui est de 50 % des plantes avec morsures, déjections récentes, et la présence de chenilles vivantes.

La surveillance de ces parasites doit être assurée durant tout le mois d'août.

Résobet-Fongis :

La période estivale est en partie consacrée à l'observation des maladies du feuillage.

L'apparition et le développement des maladies sont liés au climat, au choix variétal, à la rotation, au travail du sol, à l'irrigation, à la date de semis et à la fertilisation azotée. L'observation des maladies du feuillage est basée sur un suivi hebdomadaire et aléatoire de 100 feuilles de la parcelle, issues de la couronne intermédiaire des betteraves. Chaque feuille, comportant au moins un symptôme de maladie, est totalisée dans la catégorie correspondante pour obtenir une Intensité de Pression par Maladie (IPM). Chacun peut consulter un point d'observation proche de chez lui, ou une variété ayant le même profil « maladie » que celle semée sur l'exploitation.

Cette semaine sur la Picardie, les 5 derniers sites qui n'avaient pas encore atteint un des seuils de nuisibilité sont désormais tous concernés.

Dans la **Somme** à Conteville pour la cercosporiose, à Hangest en Santerre pour l'oïdium.

Dans l'**Oise**, dans le nord-ouest à Broquiers pour la cercosporiose et la rouille, au nord-est à Villeselve pour la rouille et à Barbery dans le sud-est pour la cercosporiose.

SEUIL INDICATIFS DE RISQUE

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant le 15 août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Une pose de 2 semaines est nécessaire après une intervention afin de laisser agir les fongicides. 29 parcelles sont concernées cette semaine, 12 dans l'Aisne, 7 dans la Somme et 10 dans l'Oise. Les prélèvements de feuilles reprendront dès la semaine prochaine.

Elles viendront compléter les 10 parcelles suivies pour le T2.

Cette semaine un seuil de nuisibilité est atteint dans l'Aisne pour le T2 à Froimont sur l'oïdium (30%).

OISE										
Lieux	Organismes	Variétés	Résistance variétale				IPM du 08/08/2016			
			Cerco	Oïdium	Rouille	Ramu	Cerco.	Oïdium	Rouille	Ramu
Zone Nord- Ouest										
Bonneuil-les-eaux	agriculteur	CRQUET					seuil rouille le 1er août			
Broquiers	Chambre 60	ORIGAN					5	7	16	0
Catillon-fumechon	SES VDH	BEETLE					0	0	5	0
Fitz-James	LEGTA	CRQUET					traitement sans seuil			
Zone Nord- Est										
Villeselve	Fredon Pic	BEETLE					3	0	16	0
Beaulieu les fontaines	SLS	CRQUET					seuil rouille le 1er août			
Varesnes	Chambre 60	DAPHNA					seuil rouille le 1er août			
Rouvillers	ITB 60	ACACIA					4	0	4	1
Zone Sud-Ouest										
La Bosse	agriculteur/CER 60	ICEBERG					seuil rouille le 1er août			
Serans	SRAL	FORTISSIMA KWS					seuil rouille et ramulariose le 25 juillet			
Uilly St Georges	Chambre 60	CAPELLA					seuil rouille le 25 juillet			
Cires les Mello	ITB 60	CHOELIA KWS					seuil cercosporiose le 1er août			
Zone Sud-Est										
Choisy-la-victoire	Téréos Chev.	FLORENA KWS					seuil rouille et ramulariose le 25 juillet			
Moyvillers	ITB 60	MILLENNIA KWS					0	0	2	0
Hautefontaine	KWS agriculteur	FLORENA KWS					seuil rouille le 1er août			
Barbery	Chambre 60	ACACIA					5	0	4	0
Verberie	ITB 60	TISSERIN					0	0	0	0
		CHOELIA KWS					seuil rouille le 1er août			
SOMME										
Berny-en-santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS					1	0	10	0
Berny-en-santerre	ITB 80	ACACIA					1	0	18	1
Boves	TEREOS	SUSETTA KWS					seuil ramulariose le 25 juillet			
Conteville	ITB 80	CHLOELIA KWS					8	0	2	2
Famechon	SES VDH	BEETLE					1	0	15	1
Fins	UNEAL	CHLOELIA KWS					0	0	0	4
Hangest-en-Santerre	SAINT LOUIS SUCRE	TISSERIN					3	44	7	0
Marchepot	BASF	BEETLE					seuil rouille le 25 juillet			
Montigny-sur-l'halhue	SANA TERRA	ROCAMBOLE					seuil ramulariose le 26 juillet			
Moyenneville	CA 80	CHLOELIA KWS					abandon du site			
Namport st Martin	TEREOS	TISSERIN					seuil rouille le 1er août			
Picquigny	KWS/AGRI	CHLOELIA KWS					seuil cercosporiose le 26 juillet			
Ponthoile	SRAL	CHLOELIA KWS					seuil cercosporiose rouille le 2 août			
Proyart	PHYTEUROP	VULCANIA KWS					traitement sans seuil			
Rainneville	CA 80	BARENTS								
Roye	CA 80	SUSETTA KWS					2	0	20	8
Visme au val	ITB 80	BEETLE					seuil rouille le 1er août			
Vraignes-en-Vermandois	CETA HDS/CRISTAL UNION	BEETLE					4	0	6	7
AISNE										
Allemant	TEREOS	BARENTS					seuil rouille le 2 août			
Barenton B	ASEL						seuil cercosporiose le 29 juillet			
Blérancourt	ITB 02	ACACIA					seuil cercosporiose le 25 juillet			
Chambry	ACOLYANCE	ACACIA					seuil cercosporiose oïdium rouille le 29 juillet			
Dammard	ACOLYANCE	LORQUET					traitement sans seuil			
Froidmont	TERNOVEO	MILLENNIA KWS					0	20	8	0
La Selve	ITB 02	ACACIA					seuil ramulariose le 25 juillet			
Le Herie la Vieville	CERENA	CAPELLA					seuil cercosporiose le 25 juillet			
Maissemy	F. Desprez	TISSERIN					seuil rouille le 25 juillet			
Marcy	CETA SQ	LORQUET					seuil ramulariose le 21 juillet			
Nizy le comte	ITB 02	CHLOELIA KWS					seuil rouille ramulariose le 25 juillet			
Retheuil	SES VDH	BONSAI					seuil rouille le 25 juillet			
Savy	SLS	ICEBERG					0	4	3	1
Thenelles	CERENA	LORQUET					seuil rouille le 25 juillet			
Urvillers	TEREOS	ACACIA					seuil rouille le 25 juillet			

Aphanomycès :

Suite aux forts excès d'eau de ce printemps, des pourritures noires de la racine, causées par Aphanomyces, sont observées dans certaines parcelles. **En cours de végétation, il n'y a aucun moyen de lutte.**

Symptômes : on observe des zones noircies sur la racine, avec un éclatement de l'épiderme et des crevasses superficielles spongieuses. Elles sont plus ou moins quadrillées et noircies par une nécrose des tissus au niveau des sillons saccharifères. Cette pourriture sèche de la racine peut perdurer pendant tout le cycle de la culture.



Les zones sujettes aux excès d'eau sont favorables au développement du champignon.



7

Photos source ITB

Rhizoctone Brun :

Il est possible d'observer des betteraves qui fanent au milieu de betteraves saines. La base des pétioles est desséchée sur environ 2 cm, les racines présentent des « craquelures » et des taches noires. Ces symptômes, en particulier sur les pétioles, sont le signe d'un début de contamination par le Rhizoctone Brun. Ce champignon peut provoquer la pourriture des racines s'il se développe.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Acolyance, Agora, Arvalis, Asel, Bayer Cropscience, Bully Grains, Calipso, Calira, Capseine, Capseine, CFA Le Paraquet, CER France 60, Cerena, les CETAS 02, les CETAS 80, Terres Inovia, Chambres d'Agriculture de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Ets Charpentier, Ets Compas, Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais, Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Valfrance, Vivescia, Van Robaeys Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux des filières : **Céréales** : F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal. **Colza** : A. Vanboxsom - Terres Inovia. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie et B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie et A. Tournier - Chambre d'Ag. de l'Aisne. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Ag. de la Somme et D.CAST - Arvalis. **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Ag. de l'Oise et P. Delefosse - ITB 60. **Luzeerne** : T. Leroy - Chambre d'Ag. de la Somme

Directeur de la publication : Christophe BUISSSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80 000 AMIENS - Tél. : 03 22 33 69 00 Fax: 03 22 33 69 99

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet <http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.agriculture.gouv.fr/> et www.chambres-agriculture-picardie.fr - Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux- Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : jp.pardoux@somme.chambagri.fr .

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.